

DOSSIER D'HABILITATION 1- Volet pédagogique *

DU Montage- Suivi- Gestion de programmes européens

UdA | Université d'Auvergne
Bienvenue à l'avenir

- Création -



UFR de rattachement : Ecole de Droit

Etablissements cohabités : /

Responsables du diplôme : Eric Egli, Stéphane Zapata, Christine Bertrand

Début d'habilitation :

Fin d'habilitation :

DELIBERATION CEVU N°

* Le dossier d'habilitation est composé de ce volet pédagogique (1) applicable sur toute la durée de l'habilitation, et d'un volet financier (2) annuel, à renouveler obligatoirement chaque année universitaire de l'habilitation en cours. Toute modification de ce volet pédagogique (maquette, MCC...) doit être approuvée par la CFVU.

A - Présentation du projet

I - Contexte général - Objectifs de la formation

La formation, dispensée par des professionnels et universitaires de l'ingénierie de projets européens, a pour objectifs de former de futurs cadres capables de monter, de conduire des projets, d'animer des partenariats de dimension européenne et de les gérer.

Ses objectifs :

- Accompagnement et suivi des projets : préparation et rédaction des réponses, aide à la recherche de partenaires, aide à la recherche de ressources
- Détection des projets potentiels aux programmes européens : identification des projets, recensement de leurs besoins, analyse des synergies possibles avec d'autres partenaires européens
- Conseil quant à la stratégie à adopter en matière de projets européens
- Suivi des critères d'évaluation des projets, élaboration des bilans
- Maîtriser les techniques de gestion et d'ingénierie de projets
- Assurer une veille du droit de l'Union européenne

II - Composante porteuse du projet

Ecole de Droit

III - Autres composantes de l'UdA et autres établissements participant à la formation

IV - Responsables du DU

Nom, Prénom : Eric Egli, Stéphane Zapata, Christine Bertrand

Statut : Intervenant extérieur, intervenant extérieur, Doyen de l'Ecole de Droit

Coordonnées : eric.egli@ext.udamail.fr, stephane.zapata@ext.udamail.fr, christine.bertrand@udamail.fr

, 04 73 17 75 56, 41 bd François Mitterrand, CS 20054, 63000 Clermont-Ferrand Cedex

V – Composition du Conseil de Perfectionnement

(Commission en charge du suivi du diplôme, le Conseil de Perfectionnement se réunit au minimum une fois par an. Il peut comprendre des représentants des enseignants-chercheurs, enseignants, personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, étudiants et monde socioprofessionnel. Préciser : Nom, Prénom, Qualité)

Personnels de l'Université d'Auvergne

- Le Doyen de l'Ecole de Droit ou son représentant,
- Le Directeur des études de l'école de Droit ou son représentant
- Le responsable pédagogique du DU
- Deux membres de l'équipe pédagogique

La secrétaire de scolarité du DU
La responsable de la scolarité
Un représentant des étudiants

Intervenants extérieurs à l'Université d'Auvergne

VI - Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande :

Première année universitaire concernée par la présente demande : 2015 - 2016

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Niveau requis pour intégrer la formation :

- Sur titre : niveau bac +3 minimum, après examen et sélection du dossier de candidature, puis entretien
- Par VAE

Durée de la formation : une année universitaire

Lieu de la formation : Pôle Lardy - Vichy

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation

en formation initiale : 10
en formation continue : 12

Capacité d'accueil maximale : 30

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Période d'inscription/candidature : à compter d'avril pour une inscription dans l'année universitaire N/N+1

Contact Scolarité : (nom, prénom, téléphone, courriel) Scolarité de l'Ecole de Droit

du.droit@udamail.fr

04 73 17 76 56

B - Description de la formation

I - Organisation générale de la formation

Les cours ont lieu environ 4 jours par mois, le vendredi à compter d'octobre, à Vichy (Pôle Lardy, 1 avenue des Célestins 03200 VICHY)

II - Maquette de la formation

[Voir maquette page suivante](#)

Intitulés Unités d'Enseignement (UE) et Eléments Constitutifs (EC)	Nombre d'heures	Contrôle des connaissances									
		Théorique				Pratique		Période d'examen	Coefficient de l'UE		
		total	CM	TD	TP	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE1 : L'Union européenne : institutions et politique régionale		35	35			Epreuve unique de 5 h					
EC 1 : Historique et fonctionnement institutionnel de l'UE		3,5	3,5								
EC 2 : La politique de cohésion : présentation et programme 2014-2020		10,5	10,5								
EC 3 : Les fonds structurels		7	7								
EC 4 : Les autres fonds européens		14	14								
UE 2 : La territorialisation des politiques de l'Union européenne		24,5	24,5								
EC 1 : La prise en compte des territoires dans les politiques de l'UE		7	7								
EC 2 : Représentation des intérêts locaux et régionaux en Europe		3,5	3,5								
EC 3 : Panorama du local dans les pays européens		3,5	3,5								
EC 4 : La coopération décentralisée et l'action extérieure des collectivités		10,5	10,5								
UE 3 : Ingénierie de projet européen		63	63								
EC 1 : Sources d'information		3,5	3,5								
EC 2 : Notion de projet et montage de dossier		24,5	24,5								
EC 3 : Gestion d'un programme européen		14*	14*								
EC 4 : L'évaluation		7	7								
* avec deux intervenants											
Total	157.5	Annexe									

* séminaire

III - Equipe pédagogique

(Donner la liste des enseignants, leur appartenance ou non à l'Uda ; pour les autres, leur qualité)

Nom, prénom, statut (PU-PH, MCU-PH, PR, Ingénieur, MCU, vacataire, chargé de recherche), qualité (profession,...), établissement de rattachement, volume horaire dispensé en CM, TD et TP en face de chaque élément constitutif.

Référence de l'UE	Nom, Prénom	Statut	Qualité	Etablissement de rattachement
UE 1	Christine BERTRAND	MCF en droit public, HDR, Doyen de l'Ecole de Droit		Uda
UE 1	Eric EGLI	IE	Docteur en droit public	Chargé d'enseignement UB ^P
UE 1	Camille BORELLA	IE	Formatrice à Cité Université de France	Cité Université de France
UE 1	Anne ROUSSAT	IE	Chef du service Europe, stratégies et coopération	Conseil départemental de l'allier
UE 2	Catherine GUY-QUINT	IE	Ancien député européen	
UE 2	Jean François COLLIN	IE	Attaché territorial	Ville de Clermont-Ferrand
UE 2	Laurent RIEUTORT	IE	Professeur d'université	UBP
UE2	Hélène ROTH	IE	Enseignant-Chercheur	UBP (département géographie)
UE 2	Jean-Claude MAIRAL	IE	Ancien président du Conseil général d'Allier	
UE 3	Loïc BOTTE	IE	Chef du service gestion et instruction FSE	Conseil Régional Auvergne
UE 3	Emilie FOUCHE	IE	Responsable de l'antenne du Conseil régional d'Auvergne	Commission européenne
UE 3	Stéphane ZAPATTA	IE	Directeur	Pays Vichy Auvergne
UE 3	Rachel BACHELARD	IE	Chef de l'autorité de gestion FEDER-FSE	Conseil Régional d'Auvergne
UE 3	Estelle RIVAL	IE	Gestionnaire du projet Leader	Pays Vichy Auvergne
UE 3	Fabienne POUPENNET	IE	Chargée d'évaluation au pôle Autorité de gestion et de coordination inter-programmes	Conseil Régional d'Auvergne
UE 4	Emmanuelle POIX	IE	Directrice du CREDIS	Collectif Régional pour le Développement des Initiatives Solidaires – Clermont
UE 4	Fabrice DUBUSSET	IE	Directeur	Compagnie Zèbre Théâtre
UE 4	Séverine REYNES	IE	Chef du pôle de	Conseil Régional d'Auvergne

			développement européen et mobilité	
UE 4	Frédérique SABY	IE	Directrice de la mission locale	Vichy
UE 5	Frédéric MULLER	IE	Directeur Europe et politiques contractuelles	Conseil Régional d'Auvergne
UE 4	David SAC	IE	Directeur Centre Social d'Ebreuil (03)	
	Georgescu FLORENTIN	IE	Chargé de mission Leader	Pays Vichy Auvergne

IV - Conditions d'admission

La sélection est faite sur dossier (présélection) et entretien éventuel avec un responsable pédagogique du diplôme.

V - Règles de délivrance du diplôme

Validation

Epreuve unique d'une durée de 5 heures.

Délivrance du diplôme :

Le DU est validé avec une moyenne générale de 10/20 minimum.

Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues pour l'ensemble de l'année :

- Passable, lorsque la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20.
- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
- Très bien lorsque la moyenne générale est supérieure à 16/20.

Session d'examen

Il est organisé une seule session d'examen.

Redoublement

Le redoublement est admis à titre exceptionnel sur demande motivée et accord du président de l'université sur proposition du responsable pédagogique du DU.

VI - Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Sont membres du jury : le responsable de formation, le directeur des études ou son représentant, deux membres de l'équipe pédagogique.

VII - Mobilité à l'international

Sans objet

VIII - Modalités particulières relatives au DPC (Développement Professionnel Continu)

Sans objet

Conseil de Gestion de la composante : *(Transmettre l'extrait de PV du Conseil de Gestion)*

Date : 25/06/2015 avis favorable avis défavorable

Commentaires éventuels :

Conseil Académique - Commission de la Formation et de la Vie Universitaire accordant l'habilitation :

Début de l'habilitation :

Fin de l'habilitation :

La Vice-Présidente Formations et Vie Etudiante
en charge de la CFVU

Le Président de l'Université d'Auvergne

Brigitte BONHOMME

Professeur Philippe DULBECCO